

2

Chapitre

Méthodologie.

2. Méthodologie

La méthodologie de la recherche est basée sur la lecture d'ouvrages, de documents de travail publiés par des institutions spécialisées sur la matière, des journaux et de la recherche sélective sur Internet. L'objet est de rester concret sur le but de l'analyse, de réduire la comparaison à ces deux grandes structures intégratives. Il faut rester dans la recherche d'information sur des éléments comparatifs abordables.

Le principal objectif à atteindre est de trouver une démarche d'analyse comparative empirique cohérente. On cherche à savoir dans quelle mesure ces deux structures intégratives sont vraiment comparables, et trouver s'il est pertinent de prendre une comme modèle à suivre par l'autre. Au niveau personnel, on cherche à augmenter la connaissance du sujet, à s'impliquer le plus profondément possible dans un des sujets les plus importantes de l'économie mondiale, parce qu'il concerne en grande mesure le bien être des générations futures et le progrès de l'humanité en général.

La méthodologie suivie lors de l'élaboration de ce mémoire et sa corroboration théorique a été la Méthode Comparative. Cette méthode consiste en différents niveaux de construction théorique. Dans le premier niveau est décrite le phénomène à étudier, soit dans ce cas là le sujet d'IER. En économie et les sciences administrative telle description peut être faite à travers d'un cas d'étude. L'élaboration du cas d'étude lié à l'administration peuvent être élaboré à partir de la méthode *grounded theory methodology*. Ces cas, ne doivent pas se réaliser dans le travail de champ, puisque il y a déjà des centaines de descriptions détaillées de scénarios de management.

Par exemple: Schumpeter (1949) a affirmé que l'utilisation d'informations de médias primaires et secondaires pour le management, tel que biographies, cas d'étude, mémos, reports des entreprises, communiqués et articles donne des informations importantes, auxquelles peut-être ajoutée une grande valeur à l'affirmation des hypothèses et ratification des théories. Dans le deuxième niveau de formulation théorique, les cas d'étude sont confrontés avec des théories existantes. Cette formulation peut être comparée avec d'autres cas d'étude, dans lesquels peuvent apparaître de nouvelles explications théoriques, cette méthodologie peut se répéter plusieurs fois.

La méthode comparative s'adapte très bien aux buts de ce mémoire, puisque le développement du premier niveau de construction théorique, réalisé à partir de la introduction et description des sujets à comparer telles que l'UE et l'ALENA, utilisant le grounded theory methodology. C'est-à-dire avec des sources bibliographiques primaires et secondaires, articles de presse et magazines, reports annuels des différentes associations, mémorandums, études de marché et reports des associations pour adresser la question de départ de ce premier niveau de construction théorique soit les caractéristiques uniques de chaque sujet à comparer.

Le troisième niveau de construction théorique était réalisé à partir de l'analyse comparative des différentes caractéristiques structurelles communes entre les sujets d'étude. Finalement, après la mise en œuvre de ce processus nous arrivons aux conclusions décrites dans le chapitre 6.